

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le PRU de Loos et le collège Descartes : Refaisons les comptes !

La fermeture annoncée par la Direction Académique de l'Education Nationale de deux classes au collège Descartes de Loos intervient à la suite d'une forte augmentation des effectifs du collège, passés de 278 élèves lors de l'année scolaire 2017/2018 à 330 en 2019.

Certes, la mise en place opérationnelle du Renouvellement Urbain aux Oliveaux entrainera, à titre transitoire, un flux descendant de population qui sera compensé dans un second temps par un flux ascendant correspondant aux nouvelles constructions progressivement mises en place.

Deux opérations de relogements sont en cours depuis 2019 au sein du quartier des Oliveaux :

- Au sein des 272 logements (TK : 220+ Vigny : 52) à démolir, nous avons la connaissance de 65 ménages avec enfants à la Tour Kennedy et 17 ménages avec enfants à la Tour Vigny ;
- Parmi ces 82 locataires, seuls 9 enfants sont scolarisés au collège Descartes ;
- Parmi ces 9 enfants : 3 enfants ont déménagé dans une autre commune et ont possiblement quitté le collège Descartes, 3 relogés sur les Oliveaux donc n'ont pas quitté le collège Descartes et enfin 3 autres n'ont pas encore été relogés.
- Le seul doute que nous ayons, concerne 2 ménages ayant quitté spontanément leurs logements et dont nous ne savions si un ou plusieurs enfants étaient scolarisés à Descartes.

- A ce jour, les relogements NPRU ont donc occasionné le départ de 3 collégiens et ne peuvent en aucun cas à eux seuls justifier la démographie scolaire du collège Descartes.

Certains autres ménages ont bénéficié d'un accompagnement du CCAS dans le cadre de leurs mutations de droit commun, locataires du parc social et ont spontanément souhaité changer de logement et de secteur. Le CCAS a connaissance de 6 enfants qui ont quitté le secteur du collège Descartes pour l'année 2020 hors PRU : c'est le droit de ces familles de déménager.

D'autres ménages hors « logement locatif social » ont aussi pu quitter le secteur de la carte scolaire des Oliveaux et déménager en toute liberté, en dehors de la demande d'attribution de logement social.

En fait, la perte transitoire de deux classes s'explique, soit 30 élèves, par le fait que l'indice de positionnement social REP+ de catégorie 1 permettait à Loos des classes de 17 élèves.

L'amélioration progressive de cet indice, déjà perceptible sur le quartier des Oliveaux, fait passer l'établissement en REP+ catégorie 2, ce qui impose aux classes d'accueillir 23 élèves.

Cette seconde donnée explique en réalité la raison majeure de la suppression de deux classes pour la rentrée 2021-2022.

Il faut observer qu'avec 23 élèves par classe, l'on reste fort heureusement encore loin des standards nationaux des classes à 29 élèves.

La collaboration de qualité entre la commune de Loos et le collège Descartes est tout à fait transparente et nous permet d'accompagner les évolutions transitoires ou durables du collège Descartes.

A noter que sur la commune de Loos, on note parallèlement un mouvement de création de nouvelles classes dans les écoles maternelles Perrault, Desbordes-Valmore et Florian et dans les écoles élémentaires Hugo Sévigné et Voltaire.

Loos, le vendredi 19 février 2021
Anne Voituriez
Maire de Loos

